

GUIDE DE LA RENTRÉE des Pavillons-sous-Bois

2019-2020



- » Petite enfance
- » Scolarité » Loisirs
- » Culture » Sports

www.les-pavillons-sous-bois.fr



Forum des Associations



Dimanche 8 septembre 2019 de 10h à 18h

PARKING DE LA MAIRIE ANNEXE - ALLÉE DE BERLIN

Thème : les années Disco
Nombreuses animations

*Restauration sur place par l'association
du Stade de l'Est Pavillonnais.*





Chers parents, chers enfants,
Les vacances estivales se terminent bientôt et j'espère que chacun a pu en profiter pleinement.

En cette fin d'été, vos enfants vivent un moment important : la préparation de leur entrée en crèche ou à l'école. En tant que parent, votre rôle est essentiel pour les accompagner.

Afin d'avoir toutes les informations à votre disposition, nous éditons chaque année le Guide de la rentrée. Structures Petite Enfance, écoles, accueils de loisirs, associations culturelles et sportives : tout est recensé, détaillé, expliqué, pour vous aider au mieux et faciliter ainsi vos démarches.

De notre côté, les services de la Ville et les entreprises ont mis à profit la pause estivale pour intervenir dans les bâtiments et procéder aux travaux nécessaires afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une excellente rentrée et surtout n'oubliez pas que nous vous donnons rendez-vous, le dimanche 8 septembre 2019, sur le parking de la Mairie Annexe, lors du traditionnel Forum des associations, pour découvrir les nombreuses activités proposées par nos associations locales.

Restant à votre écoute, j'espère que ce guide sera un outil précieux pour favoriser vos démarches. Bonne rentrée !

Katia COPPI
Votre Maire
Conseillère Départementale

- » **Édito** 3
- » **Vos interlocuteurs** 5
- » **Petite enfance** 6
 - L'accueil des enfants de 0 à 4 ans
- » **Scolarité** 8
 - La Ville et l'Éducation
 - Les écoles
 - L'accueil du matin et du soir
 - La restauration scolaire
 - Les études dirigées
 - L'accompagnement à la scolarité
 - La facturation
 - Les adresses utiles
- » **Loisirs** 16
 - L'accueil de loisirs
 - Les centres de vacances
- » **Culture** 18
 - La Bibliothèque municipale
 - Le Conservatoire Hector Berlioz
 - L'Espace des Arts
- » **Sports** 23
 - Les équipements sportifs
 - Les associations sportives

» MAIRIE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Place Charles-de-Gaulle

Tél. : 01 48 02 75 75

Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : 12h) et de 13h30 à 18h.

» SERVICE POPULATION – ETAT-CIVIL,

à la mairie, ouvert les samedis matins pairs et fermé le lundi matin.

» DIRECTION EDUCATION

JEUNESSE - SPORTS

Place Charles-de-Gaulle

Bureau n°7 de l'Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 30 + 31/26

Permanence le jeudi de 18h à 19h (excepté pendant les vacances scolaires).

Fermé le lundi matin et le 2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

» MAIRIE ANNEXE

Maison des Services Publics Claude Erignac

1 allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 75 47

» CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

77-79 allée Danielle-Casanova

Tél. : 01 41 55 17 60

» BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

8 allée Robillard

Tél. : 01 48 47 95 54

Ville des Pavillons-sous-Bois

Guide de la Rentrée édition N°9 2019/2020

Tirage : 12.500 exemplaires – Directrice de la publication Katia COPPI

Rédaction, photos : Service communication Florence Gadroy

Tél. : 01 48 02 75 81

Infographie, impression : Estimprim. Tél. : 03 81 60 50 00

Distribution : Espace Impression. Tél. : 01 46 70 12 21



Vos élus



Katia COPPI

Maire des Pavillons-sous-Bois
Conseillère Départementale
Permanence téléphonique le 1^{er} jeudi de
chaque mois de 18h30 à 20h30 (excepté
au mois d'août) **01 48 02 75 94**

Annick GARTNER

2^{ème} Adjointe au Maire,
déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance



Sophie DUBOSC

4^{ème} Adjointe au Maire,
déléguée au Sport et à la Jeunesse
(12-18 ans)

Geneviève SIMONET

10^{ème} Adjointe au Maire,
déléguée à la Culture et à la Communication



Pour toute communication avec vos élus :
Tél. : 01 48 02 75 04/05 mairie@lespavillonssousbois.fr

L'accueil des enfants de 0 à 4 ans

» Inscriptions

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure **Les Petits Voyageurs**, par téléphone au **01 48 96 28 11**. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^{ème} mois de grossesse.

Les documents à fournir (photocopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant.
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus.
- justificatif de domicile récent (- de 3 mois).
- pièce d'identité des parents.

Fermetures : 3 semaines au mois d'août, 1 semaine en fin d'année et deux jours pour des journées pédagogiques.

» Attribution des places

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places qui est **réalisée par ordre chronologique des inscriptions** sur la liste et en tenant compte, dans la mesure du possible, du choix des parents concernant le lieu d'accueil souhaité.

Après chaque Commission d'Admission aux Modes d'Accueil, un numéro de rang est communiqué à chaque parent ayant rempli un dossier de demande de place en crèche, afin de suivre l'évolution de leur demande.

C'est la **date de réception de l'acte de naissance qui détermine le placement** dans la CAMA du groupe d'âge auquel l'enfant est rattaché, tant que la demande est reconfirmée dans les délais impartis. En cas d'interruption de relance, c'est la date de relance qui sert à établir le nouveau numéro de rang.

Afin de faciliter cette procédure, la demande de relance est réalisable sur le site Internet de la Ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique

Vos demandes en ligne

» Fonctionnement

La direction et les auxiliaires de puériculture articulent des projets autour de l'éveil de l'enfant et de son développement dans le respect du rythme de chacun. Les bébés (dans l'année de naissance), les moyens (entre 1 et 2 ans) et les grands (2 à 3 ans) peuvent être accueillis au sein d'un même petit groupe, nommé « les petites familles », ou peuvent être regroupés par tranches d'âges.

Une attention particulière est portée à la qualité des repas servis aux enfants en tenant compte des recommandations au niveau de l'équilibre alimentaire et des quantités.

» Structures d'accueil

Multi accueil Les Petits Voyageurs

Place Oissey-Forfy

Tél. : 01 48 96 28 11

Directrice : **Johanna Kraan**

Directrice adjointe : **Sylvia Nobre**

Accueil collectif et familial (au domicile d'une assistante maternelle) pour les enfants de 10 semaines à 4 ans :

- 37 places, en accueil collectif régulier à temps complet, de 7h à 19h
- 20 places, en accueil collectif à temps partiel, de 7h à 19h
- 5 places, en accueil collectif à temps occasionnel, par demi-journée de 8h30 à 12h30 ou de 13h30 à 17h30
- 2 places, en accueil familial régulier à temps complet



Multi accueil A Petits Pas

68 avenue Aristide-Briand

Tél. : 01 48 49 70 07

Directrice : Sonia Dezalais

Accueil collectif, pour les enfants de 12 mois à 4 ans :

- 18 places, en accueil collectif régulier à temps complet, de 7h45 à 18h15
- 3 places, en accueil collectif régulier à temps partiel, de 7h45 à 18h15
- 12 places en accueil collectif occasionnel, par demi-journée de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30

Multi-accueil Les Berceaux de l'Ourcq

31 avenue du Général-Leclerc

Tél. : 01 48 49 98 24

Directrice : Nathalie Jolly

Directrice adjointe : Sandrine Laghrib

Accueil collectif pour les enfants de 10 semaines à 4 ans :

- 69 places, en accueil collectif régulier à temps complet, de 7h à 19h
- 11 places, en accueil collectif régulier à temps partiel, de 7h à 19h

Crèche départementale Marcellin Berthelot

Allée Marcellin-Berthelot

Tél. : 01 48 48 36 30

Directrice : Véronique Maginet

Accueil collectif géré par le département.

- Accueil collectif pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi de 7h à 18h45.

Capacité : 45 places

Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) :

La Parent'aile

Place Oissery-Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Directrice : Sylvie Nguyen

Directrice adjointe : Sofia Flaconel

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontre, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche d'un

mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles et accompagne les familles dans leurs démarches administratives. C'est un lieu d'échanges pour les assistantes maternelles, les enfants et les parents. Il communique sur la profession et les conditions d'agrément, ainsi que sur les différents modes d'accueil de la Ville.

- Accueil des assistantes maternelles, agréées par le Conseil Départemental et des enfants, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h.
- Accueil du public : lundi, mardi et vendredi de 14h à 17h30, le jeudi de 14h à 18h30 et un samedi par mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

Réunions parents / futurs employeurs, à

14h30 : les jeudis 19 septembre, 24 octobre, 21 novembre et 12 décembre 2019, 23 janvier 2020, 20 février, 29 mars, 23 avril, 28 mai, 25 juin et 16 juillet 2020.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Place Oissery-Forfry

Tél. : 01 48 47 18 17

Directrice : Sylvie Nguyen

Ouvert le mercredi matin de 9h à 12h. Le LAEP est un lieu gratuit et sans inscription pour les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.

» Associations

APJC - Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

23 allée Etienne-Dolet

Tél. : 01 48 02 07 79

Le lieu d'accueil enfants-parents est un lieu convivial où les familles (enfants de 0 à 6 ans, futurs parents, parents et grands-parents) peuvent venir partager un moment autour du jeu libre. Le LAEP est gratuit et sans inscription. Il est ouvert tous les vendredis de 9h30 à 12h de septembre à fin juillet.

La Ville au service des écoles

» Temps scolaires - Horaires

Lundi / mardi / jeudi / vendredi :
8h30 à 11h30 / 13h30 à 16h30

» La sécurité près des écoles

Chaque jour, les entrées et les sorties des établissements sont surveillées par des agents municipaux afin d'assurer la sécurité des enfants.

» Les éducateurs sportifs

L'éducation physique et sportive (EPS) est une discipline obligatoire au programme des apprentissages, assurée par les enseignants. 3 heures hebdomadaires pendant lesquelles les enfants développent leurs capacités physiques. Certains cours sont assurés, en partenariat avec les enseignants, par trois éducateurs sportifs, mis à disposition des écoles par la Ville, de la Grande Section au CM2.

» L'éducation musicale

Un musicien, titulaire du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI), assure par rotation dans toutes les écoles élémentaires de la Ville, l'éducation musicale des élèves. Pendant 1h30 par semaine, il aide à développer l'esprit critique des enfants, leur créativité sonore ainsi que leur culture musicale.

» Effectifs

Plus de 200 agents municipaux travaillent au service des écoles :

30 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) aident quotidiennement les enseignants.

100 animateurs accueillent les enfants le matin et le soir, et les encadrent le temps du midi et en centres de loisirs.

Environ 100 agents assurent l'entretien, le gardiennage des établissements scolaires, le service de restauration, la sécurité près des écoles.

» Quelques chiffres du budget consacré à la vie scolaire

Fournitures scolaires (écoles maternelles et primaires) : 134 174 €

Livres de prix pour les CM2 : 7 595 €

Jouets de Noël pour les écoles maternelles et participation au spectacle pour les écoles élémentaires : 32 752 €

Mobilier scolaire et audio-visuel : 45 640 €

Achat de tableaux numériques : 34 480 €

Location de cars et participation aux sorties scolaires : 2 346 € par école

Classes transplantées (selon projets) : 101 356 €

Matériel : 5 200 €



» L'inscription à l'école

Direction Education - Jeunesse - Sports
Bureau n°7 de l'Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 30 + 31/26

Le service est fermé le lundi matin et le
2^{ème} lundi de chaque mois toute la journée.

L'école est obligatoire pour tous les enfants de 3 à 16 ans.

Les inscriptions administratives, pour les écoles maternelles et élémentaires, sont enregistrées à la mairie ; les admissions sont réalisées auprès des directeurs d'écoles. La Direction Enseignement - Jeunesse - Sports se charge aussi des inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir, des mercredis et des vacances scolaires.

Documents à fournir

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance.
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour.
- Certificat de radiation, délivré par le directeur de l'école (en cas de changement d'école).
- Justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF...).

Pour les personnes hébergées :

- Attestation d'hébergement et facture d'eau, gaz, électricité ou quittance de loyer, (récente), de l'hébergeant.
- 2 documents administratifs justifiant l'adresse des parents de l'enfant,

Pour les parents divorcés :

- Copie du jugement de divorce spécifiant la résidence de l'enfant et l'exercice de l'autorité parentale.



» Les écoles maternelles

École Eugène Fischer	4-6 allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 60	Directeur : Mathieu Thuillier
École Fontenoy	25 allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
École Jean Macé	53 avenue Aristide-Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
École Jules Verne	3-5 avenue Georges-Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Marguerite Léopold	Allée Louis-Calmanovic	01 48 02 47 13	Directrice : Sandrine Armand
École Robillard	6-8 allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Mickaël Bouhail

» Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP au CE2)	25 allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
Ecole Jean Macé (CP au CM1)	53 avenue Aristide-Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
Ecole Julie-Victoire Daubié	55 avenue Aristide-Briand	01 48 02 47 00	Directeur : Isabelle Malhaire
École Jules Verne	3-5 avenue Georges-Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Monceau	25 allée de Fontenoy	01 48 49 11 48	Directrice : Agnès Delouche
École Pierre Brossolette	4 allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 55	Directrice : Sylvie Verdier
École Robillard (CP au CE1)	6-8 allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Mickaël Bouhail
École de l'Alliance (enseignement privé)	35-37 allée Robert-Estienne	01 48 48 16 17	Directrice : Arielle Sasportes

» Les collèges

Collège Anatole France	49 avenue Georgette-Bach	01 48 49 58 57	Principale : Aline Michel
Collège Eric Tabarly	32 avenue Albert-Thomas	01 55 89 15 20	Principal : Vincent Bongrand
Collège de l'Alliance (enseignement privé)	35-37 allée Robert-Estienne	01 48 48 16 17	Principale : Sarah-Laure Attias

» Lycée professionnel

LEP Claude-Nicolas Ledoux	Avenue du 14 juillet	01 48 50 32 00	Proviseur : Olivier Catayee
----------------------------------	----------------------	----------------	-----------------------------

» Le RASED : Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté

Le RASED est un dispositif mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale contribuant à la politique d'adaptation et d'intégration scolaire. Chaque RASED est constitué d'un enseignant spécialisé en aide relationnelle, d'un enseignant spécialisé en aide pédagogique et d'un psychologue de l'Éducation Nationale. Ils ont pour but de mener des actions spécifiques et un suivi continu des élèves pour réduire les difficultés lorsque l'aide apportée en classe ne permet pas d'atteindre les objectifs visés.

- Pour les écoles Fontenoy, Monceau et Robillard :
Tél. : 01 48 49 22 99
- Pour les écoles Jean Macé, M. Léopold,
J-V. Daubié :
Tél. : 01 48 47 79 62
- Pour l'école Jules Verne
Tél. : 01 71 29 12 99

L'accueil du matin et du soir

» Les accueils du matin

Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis **de 7h30 à 8h20**.

Les enfants sont encadrés par des surveillants périscolaires qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8h20.

» Les accueils du soir

Les accueils du soir fonctionnent, dans les écoles maternelles, à partir de la sortie des classes à **16h30**, jusqu'à 19h.

Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de **18h** à 19h. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal, des activités variées leurs sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents.

Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école. La facturation est mensuelle.

Retrouvez toutes les informations sur le
site Internet de la Ville :
www.les-pavillons-sous-bois.fr



A noter

» La restauration scolaire

La pause déjeuner dure **2 heures, de 11h30 à 13h30**.

Aux Pavillons-sous-Bois, près de 2.000 repas sont fabriqués et servis tous les jours.

La restauration scolaire obéit à des règles très strictes en matière d'hygiène alimentaire, de fabrication des repas et de stockage des produits.

Toutes les denrées utilisées dans la confection des repas aux Pavillons-sous-Bois sont conformes aux spécifications techniques inscrites dans les décisions du **Groupe d'Etudes des Marchés de Restauration Collective et Nutrition (GEMRCN)**, selon le décret du 30/09/2011.

20% des ingrédients qui entrent dans la composition des menus sont d'origine Bio et se décomposent en 5 fruits ou légumes Bio, 5 céréales Bio, 5 viandes Bio, 5 laitages Bio sur un total de 20 repas. La viande de bœuf est Française et les volailles sont certifiées.

» La commission des menus

Un suivi régulier de la qualité du service et des repas est établi par la commission des menus. Elle est composée de Katia Coppi, Maire-Conseillère départementale, du prestataire qui approvisionne les restaurants en denrées brutes, des directeurs d'écoles, des représentants de parents d'élèves et de la responsable du service restauration. Ils se réunissent deux fois par an pour établir le bilan de la restauration scolaire de la période écoulée et réfléchir aux éventuelles améliorations.

» Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Certains enfants présentent des allergies alimentaires et ne peuvent pas manger les repas proposés par la restauration scolaire. Ils peuvent, cependant, être accueillis et apporter leurs propres déjeuners qu'ils prendront avec les autres enfants. Pour cela, les parents doivent compléter un dossier. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) sera signé entre la famille, l'école, la municipalité, le médecin scolaire et l'allergologue de l'enfant.

A noter :

A noter : Les menus sont publiés chaque semaine sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr Rubrique Menu des cantines depuis la page d'accueil



Les études dirigées

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de 16h30 à 18h et sont assurées par les enseignants ou par des animateurs diplômés (niveau Bac) qui veillent à la bonne compréhension et au bon apprentissage des leçons. Ensuite, les enfants peuvent bénéficier de l'accueil de l'école de 18h à 19h.

Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école. La participation à l'étude dirigée fait l'objet d'une tarification mensuelle à la présence.

Les associations d'accompagnement à la scolarité

Ces associations sont habilitées par le Comité Départemental des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

» Accompagnement Scolaire des Pavillons - ASP

Président : Patrice Genser

Tél. : 06 86 43 96 49

Maison des Services Publics - Claude-Erignac :

1 allée de Berlin

Directrice Amel Sahli

Tél. : 06 51 08 99 14

Inscription : à la rentrée scolaire

L'accompagnement à la scolarité s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^{ème}, quel que soit le niveau. L'aide apportée aux enfants concerne l'organisation de leur travail, l'utilisation d'outils et l'apprentissage de l'autonomie.

Locaux

- 57 avenue Aristide-Briand
- 110-112 avenue Aristide-Briand
- Salle d'expositions du collège Anatole France

Appel aux bénévoles : afin d'assurer sa mission, l'ASP recherche constamment des bénévoles disponibles à raison d'une heure ou plus par semaine, entre 16h45 et 18h45, hormis le week-end et les vacances scolaires.

Pendant les vacances, l'association ouvre ses portes et propose des sorties éducatives et ludiques.

» Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture – APJC

Président : Patrick Hervier

Directrice : Rossalinda Scalzone

23 allée Etienne-Dolet

Tél. : 01 48 02 07 79

Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Accompagnement à la scolarité

L'accompagnement à la scolarité s'adresse aux élèves scolarisés du CP jusqu'au lycée. Les séances sont organisées autour d'un temps collectif ou individuel d'aide aux devoirs ou de soutien en fonction des besoins repérés. Des activités ludo-éducatives sont proposées pendant l'année, avec pour objectif de travailler la confiance en soi en offrant aux enfants et aux jeunes une ouverture culturelle et artistique.

- Séance collective d'aide aux devoirs pour les classes de primaire et de 6^{ème} : lundis, mardis, et jeudis de 16h30 à 18h30,
- Séance collective de soutien et d'aide méthodologique pour les collégiens : vendredi de 16h à 19h,
- Soutien approfondi (de 1 à 2 heures) pour les collégiens et les lycéens : le mercredi de 14h à 18h pour le collège et selon les disponibilités du jeune et de l'accompagnateur.

Toutes les activités sont regroupées sur une seule facture qui détaille le coût par enfant et par type de prestation.

Les moyens de paiement sont diversifiés :

- espèces, chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public),
- carte bancaire (à régler auprès de la régie centrale de l'Hôtel de ville),
- prélèvement automatique (formulaire de prélèvement disponible au service Enseignement - Jeunesse - Sports),
- Internet, après réception du titre, sur le site Internet de la Ville, rubrique vos paiements en ligne, via l'application TIPI.
www.les-pavillons-sous-bois.fr

» Les tarifs 2019/2020

• L'accueil du matin

Prix par enfant et par jour : 1,19 €

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du matin, par enfant et par jour, est de 1,14 €

• La restauration scolaire

Repas par enfant et par jour : 3,96 €

Tarif occasionnel : 5 €

Désormais, les parents n'ayant pas inscrit leur enfant, en mairie, et ce jusqu'à régularisation, devront s'acquitter d'un tarif occasionnel de repas de 5€. Cette décision a dû être adoptée afin de gérer au mieux les repas à préparer face au nombre croissant des enfants non inscrits qui déjeunent à la restauration scolaire.

• L'accueil du soir et l'étude dirigée

- L'accueil du soir maternelle :

1,95€ par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 1,84€

- L'étude dirigée de 16h30 à 18h : 1,95€ par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du

soir, par enfant et par jour, est de 1,84 €

- L'accueil du soir élémentaire de 18h à 19h : 0,99€ par enfant et par jour

A partir de deux enfants, le tarif de l'accueil du soir, par enfant et par jour, est de 0,93€

Une réduction pourra être accordée selon le barème établi par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en fonction du revenu de la famille et ce, sous certaines conditions.

» Le quotient familial

La participation financière des familles est calculée en fonction des revenus. Une fois obtenu, le quotient familial est valable pour toutes les activités se rapportant à celui-ci : les classes transplantées, les mini-séjours, les centres de vacances et le Conservatoire municipal.

Calculer le quotient familial est très simple. C'est le rapport entre le montant du revenu brut global (qui apparaît sur votre fiche d'imposition) divisé par 12 (le nombre de mois dans une année), et le nombre de parts fiscales. Ce calcul est renouvelable tous les ans.

$$\begin{array}{c} \text{Quotient Familial} \\ = \\ \frac{\text{Revenu brut global} \\ \text{annuel divisé par 12 mois}}{\text{Nombre de parts fiscales}} \end{array}$$

Un module de calcul en ligne du quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.f

» Les aides financières

Selon les revenus du foyer, des aides financières peuvent être demandées à la CAF (notamment pour les séjours de vacances), au Comité d'Entreprise, ou encore, en fonction de la situation familiale, au CCAS.

» Éducation nationale

• Rectorat de l'Académie de Créteil

4 rue Georges-Enesco

94010 Créteil cedex

Tél. : 01 57 02 60 00

• Inspection Académique de Bobigny

8 rue Claude-Bernard

93008 Bobigny cedex

Tél. : 01 43 93 70 50

Courriel : ce-dsden@ac-creteil.fr

• Circonscription de Livry-Gargan

Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale

48 boulevard Roger-Salengro

93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 29 96

Courriel : ce.0931050l@ac-creteil.fr

• DDEN – Fédération des Délégués

Départementaux de l'Éducation nationale

Présidente de l'Union Locale : Mme Weintraub

23 rue Jules-Vallés

93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 30 74 91

Courriel : dden.seine.saint.denis@gmail.com

nicole.weintraub@wanadoo.fr

» Administrations et services publics extérieurs

• CIDJ : Centre d'Information et de

Documentation pour la Jeunesse

101 quai Branly

75015 Paris

Tél. : 01 44 49 12 00

• CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17 rue Auguste-Polissard

93140 Bondy

Tél. : 01 48 47 28 85

Courriel : cio.bondy@ac-creteil.fr

• Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

1 allée Louis-Calmanovic

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 47 93 59

» Les associations de parents d'élèves

Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent à la mi-octobre. Tous les parents d'élèves sont électeurs.

» Vacances scolaires

2019/2020 Zone C

La zone C comprend les académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

Rentrée scolaire des élèves :

le lundi 2 septembre 2019

Toussaint : fin des cours samedi 19 octobre,

prise des cours lundi 4 novembre 2019

Noël : fin des cours, samedi 21 décembre 2019,

prise des cours, lundi 6 janvier 2020

Hiver, zone c : fin des cours, samedi 8 février

2020, prise des cours, lundi 24 février 2020

Printemps, zone c : fin des cours, samedi 4 avril

2020, prise des cours, lundi 20 avril 2020

Début des vacances d'été : fin des cours,

samedi 4 juillet 2020.

Les classes vaqueront le vendredi 22 et le samedi 23 mai 2020.

L'accueil de loisirs

» Fonctionnement

Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 19h.

Un grand nombre d'activités est proposé aux enfants. Elles sont organisées et encadrées par des animateurs, sélectionnées en fonction de leur groupe d'âge et de leurs envies. Ils peuvent choisir entre des activités manuelles (peinture, perles, modelage), d'expressions corporelles (danse, théâtre) et physiques (jeux d'équipe, sports).

L'année est rythmée par des thèmes à vocation pédagogique (comme l'apprentissage de la nature, de la géographie ou encore de l'histoire) ou ludiques, en lien avec certains moments de l'année (les fêtes de fin d'année, le printemps, Halloween, etc.)

De nombreuses sorties sont programmées : des pique-niques, balades en forêt, visites de fermes pédagogiques, de bases de loisirs ou encore séances de cinéma et visites de musées.

La participation au centre de loisirs fait l'objet d'une tarification au mois.

Calculez votre quotient familial depuis le site Internet de la Ville

Quotient Familial rentrée scolaire 2019/20	Tarif accueil de loisirs sans hébergement
Jusqu'à 253 €	2,73 €
De 254 à 511 €	2,99 €
De 512 à 765 €	3,26 €
Plus de 765€	3,55 €

Repas du midi : 3,96€

Tarif occasionnel : 5€

Désormais les parents n'ayant pas inscrit leur enfant en mairie et ce jusqu'à régularisation,

devront s'acquitter d'un tarif occasionnel de **repas de 5€**. Cette décision a dû être adoptée afin de gérer au mieux les repas à préparer face au nombre croissant des enfants non inscrits qui déjeunent à la restauration scolaire.

L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs. Le nombre de places est limité à l'habilitation accordée par de Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Informations :

Direction Éducation - Jeunesse - Sports

Bureau n°7 – Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 11/51

Les centres de vacances

Des séjours de vacances sont organisés par la Ville pour les enfants Pavillonnais et rythment les saisons avec la découverte d'activités sportives et culturelles.

1 séjour d'hiver, en février, avec pratique du ski
4 séjours d'été pour les enfants de 6 à 12 ans
2 séjours d'été pour les jeunes de 13 à 15 ans

Les dates d'inscriptions et les informations sont communiquées grâce à des documents distribués dans les écoles.

Les tarifs des centres de vacances sont soumis au quotient familial.



» Les centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fischer	2 allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 59
École Fontenoy	25 allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 22 24
École Jean Macé	53 avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3 avenue Georges-Pompidou	Tél. : 01 48 47 71 90
École Marguerite Léopold	Allée Louis-Calmanovic	Tél. : 01 48 49 06 95
École Robillard (3-8 ans)	6-8 allée Robillard	Tél. : 01 48 48 28 34

» Les centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

École Jean Macé	53 avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3 avenue Georges-Pompidou	Tél. : 01 48 02 15 32
École Julie-Victoire Daubié	55 avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 41 64 17 90
École Monceau	25 allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 11 49
École Pierre Brossolette	4 allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 57

» Atout'sports et loisirs (de 12 à 17 ans)

Le centre Atout'sports et loisirs propose aux jeunes pavillonnais, dès 12 ans, des sorties culturelles et sportives pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

- Tarif adhésion : 6€
- Les sorties sont facturées entre 1 et 5€

Les inscriptions sont enregistrées sur le lieu d'accueil à la salle Jean Moulin, pendant les vacances scolaires.

Service des Sports

Tél. : 01 48 02 75 73

» Association APJC

L'APJC accueille les enfants de la maternelle au lycée pour des temps d'animation et des ateliers de loisirs, tels que l'éveil multi-activités (musical, corporel et dessin-peinture), le théâtre, la danse, etc. (les séances durent de 45 minutes à 2h).

L'Espace jeune accueille les adolescents de 11 à 14 ans :

- les mercredis de 18h15 à 19h45, pour du multi-sport
- les samedis de 14h à 18h
- pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi pour des animations culturelles, culinaires, ludiques ou sportives ainsi que des sorties.

L'association permet également aux jeunes, accompagnés par un animateur expérimenté, d'organiser leur séjour de vacances.

L'accueil la Boussole sera ouvert aux 15/17 ans, le mercredi de 18h30 à 20h, pour un accompagnement collectif aux parcours de formations.

Tél. : 01 48 02 07 79



8 allée Robillard
Tél. : 01 48 47 95 54

» Horaires :

La bibliothèque est ouverte :

- mardi : 14h à 18h
- mercredi : 10h à 18h sans interruption
- vendredi : 14h à 18h
- samedi : 10h à 18h sans interruption

Fermeture le lundi et jeudi
(réception des classes et structures petite enfance)

» La cotisation annuelle 2019/2020

- 3,95 € pour les pavillonnais
 - 6,15 € pour les non pavillonnais
- Gratuite pour les pavillonnais âgés de moins de 18 ans et les personnes allocataires du RSA sur justificatif.

INSCRIPTIONS

Vous pouvez télécharger et imprimer les documents nécessaires pour vous inscrire à la bibliothèque sur le site de la Ville.

Chaque mois, retrouvez à la bibliothèque des nouveautés : romans, documentaires, textes lus, bandes dessinées, mangas, ainsi que des revues adultes et enfants.

» Programmation

Le nombre de places est limité : pour participer aux animations, inscrivez-vous.

CONFÉRENCE ART :

Léonard de Vinci (1452-1519)
Samedi 16 Novembre 2019 à 15h
Ado/adultes



**LES POM'COMPTINES
DE REINETTE ET D'API**
Coline Promeyrat
Samedi 7 décembre 2019 à
10h30
De 1 à 4 ans

LA POÉSIE, ÇA ME DIT !

Compagnie 3m33
Samedi 23 novembre 2019 à 15h
A partir de 5 ans



**SPECTACLE DE CONTES
« VENT DEBOUT »**
Compagnie Cœurs battants
Samedi 14 décembre 2019
à 15h
A partir de 5 ans



Et toujours...

RACOMPTINES les samedis 16 novembre
et 14 décembre 2019 - à 10h30 pour les 0-3 ans
Tous les mois les bibliothécaires vous invitent avec vos tout-petits autour d'histoires
et de chansons.

DICTÉE le samedi 7 décembre 2019
à 15 h - dès 8 ans

Conservatoire Hector Berlioz

» Musique, Danse, Art dramatique

77-79 allée Danielle-Casanova
Tél. : 01 41 55 17 60 Fax : 01 48 48 77 96
Courriel :
conservatoire@lespavillonssousbois.fr
Facebook : Saison culturelle Hector Berlioz
Directeur : Frédéric Loisel

Présent depuis plus de 30 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000.

Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants. Les pré-inscriptions sont enregistrées dès le mois de juin pour la saison suivante et les inscriptions définitives, fin août.

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ; mercredi de 9h15 à 18h. Le conservatoire est fermé les samedis et dimanches (sauf concerts ou spectacles)

» Pour les enfants

• La musique

La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle

Les pratiques individuelles

Observation dès le CP

Claviers : piano

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique (dès 8 ans)

Musiques Actuelles : guitare électrique et guitare basse, guitare jazz, chant

Percussions : batterie, percussions

Vents : clarinette, saxophone, trompette, saxhorn, flûte traversière

Musiques Anciennes : flûte à bec, hautbois baroque

Voix : chant lyrique

MAO : Musique Assistée par Ordinateur

Les pratiques collectives

Chorale, Maîtrise, Chœur adulte, Ars Lyrica

Orchestre : 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycle

Ateliers musiques amplifiées, Big Band

Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre, soundpainting, FM créativité

• La danse

La danse classique et contemporaine

Éveil dès la moyenne section de maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

• L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9-12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13-18 ans

NB : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). A chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.



» Pour les adultes

Les pratiques collectives

Ars lyrica, chœur adulte, Big Band, danse

Les pratiques musicales

Formation musicale (cours collectif)

Instruments (cours individuel)

» Modalités d'inscriptions

Pièces à fournir :

- Une photo d'identité
- La feuille d'imposition de l'année en cours
- Un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public

» Tarifs annuels 2019-2020

Calculez votre quotient familial à partir de la formule ou depuis le site Internet de la Ville (www.les-pavillons-sous-bois.fr) et découvrez le tarif dans le tableau ci-après. Chaque discipline représente un tarif.

Pour les personnes n'habitant pas la ville des Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60%.

Calcul du quotient familial (QF)

=

Revenu brut global
annuel divisé par 12 mois

Nombre de parts fiscales

Quotient Familial	Formation Musicale Instrument Danse	Formation Musicale Instrument Danse Art Dramatique			Formation Musicale Instrument	Danse Chorale Atelier Jazz
	Eveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adulte	Adulte
Jusqu'à 253	35,18	35,18	43,98	52,77	52,77	43,98
De 254 à 511	49,83	49,83	62,30	74,75	74,75	62,30
De 512 à 765	70,37	70,37	87,96	105,54	105,54	87,96
De 766 à 1 024	99,69	99,69	124,59	149,51	149,51	124,59
De 1 025 à 1 277	134,85	134,85	168,57	202,31	202,31	168,57
De 1 278 à 1 535	181,77	181,77	227,21	272,66	272,66	227,21
De 1 536 à 1 789	211,10	211,10	263,87	316,65	316,65	263,87
De 1 790 à 2 047	240,41	240,41	300,50	360,61	360,61	300,50
Plus de 2 047	258,00	258,00	322,49	386,99	386,99	322,49

NB : les disciplines sont divisées en 3 cycles (de 3 à 5 ans). A chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.

» Spectacle – Cinéma – Exposition Espace des Arts - Salle Philippe Noiret

Présidente : Catherine Leconte

L'association a pour mission la diffusion culturelle sur la Ville au travers plusieurs disciplines artistiques : spectacle, cinéma et exposition.

Ayant la gestion de la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts (850 places assises), elle programme des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour etc... Chaque année, fin mai, le Pavillons Jazz Festival accueille des artistes de qualité souvent de renommée internationale.

Le cinéma (329 places) est ouvert tous les jours avec en moyenne 4 films à l'affiche par semaine. Il est équipé d'un projecteur Sony 4K, d'un écran de 12m et offre un son 7.1. La salle est classée Art et Essai Label Jeune Public et propose une programmation riche entre films populaires et films indépendants. La dynamique est assurée par l'organisation d'événements thématiques autour des films et de nombreuses animations pour les enfants.

Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot, située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions par an. Le lieu met un point d'orgue à donner une visibilité aux artistes émergents.

Du lundi au dimanche.

L'accueil billetterie spectacle est ouvert le mercredi de 10h30 à 12h et du lundi au dimanche de 14h à 19h30.

**Place Charles-de-Gaulle
144 avenue Jean-Jaurès
93320 Les Pavillons-sous-Bois**

POUR ACHETER VOS PLACES EN LIGNE :

<http://billetterie.espace-des-arts.fr>

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Site Internet : www.espace-des-arts.fr

Facebook :

EspacedesArts93

Pavillons Jazz

Galerie Jean-Baptiste Claudot

Instagram : [EspacedesArt93](#)

[galerie_jbc](#)

Twitter : [EspacedesArts93](#)



La Ville met des équipements sportifs à disposition des associations et des écoles pavillonnaises, et se charge de leur entretien.

» Salle de Sports Lino Ventura



3 allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 74 01
06 20 09 86 81
Activités multisports

» Stade Léo Lagrange

20, avenue Anatole-France
Tél. : 01 48 48 12 43 / 06 03 80 18 36

Équipements :

- 1 terrain de football engazonné
- 1 terrain de football recouvert d'une pelouse synthétique
- 1 gymnase
- 4 courts de tennis couverts (2 en green-set, 2 en terre battue)
- 2 courts de tennis extérieurs (en béton poreux)
- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 stabilisé gris

» Gymnase Jean Macé

53 avenue Aristide-Briand



» Dojo Michel Declève

Salle de judo, jujitsu, karaté, gymnastique d'entretien, yoga.

7 allée de Berlin

Entrée par le parking de la Salle de Sports Lino Ventura

Tél. : 01 41 55 03 24

» Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean Macé

53 avenue Aristide-Briand

» Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

144 avenue Jean-Jaurès



A noter

» SEP Omnisports

Présidé par Agnès Rol

Les associations sportives de l'athlétisme/ gymnastique, du basket-ball, du cyclisme, du football, de la pétanque et du tennis de table sont regroupées au sein du SEP omnisports.

Stade Léo Lagrange 20 avenue Anatole-France

Secrétariat : Sophie Duca Tél. : **01 48 47 86 60**

Courriel : seppav@free.fr

» SEP Athlétisme

Présidé par Jean-Pierre Roux

Âge : à partir de 6 ans (au 1^{er} septembre 2019).

Catégorie Parent-Baby : 3 et 4 ans (au 1^{er} septembre 2019).

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Activités : Courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche. Cross en hiver, renforcement musculaire, course sur route.

Horaires

Baby : 2 séances le samedi matin

Autres catégories : mardi ou mercredi et vendredi soir.

Cotisations

130 € par an selon la catégorie.

160 € par an pour la catégorie Baby.

Inscriptions

Une permanence est organisée au stade Léo Lagrange le mardi et le vendredi de 18h30 à 19h30 pendant tout le mois de septembre (ou sur rendez-vous).

Seuls les dossiers complets pourront être acceptés.

Le formulaire d'inscription avec la liste des pièces à joindre au dossier est téléchargeable sur le site Internet. Le nombre de places pour la catégorie Baby est limité. Pré-inscription obligatoire par téléphone ou SMS.

Reprise des entraînements : mardi 17 septembre 2019.

Contacts

Agnès Rol : **06 68 16 08 67** (par SMS ou à partir de 19h)

Site : www.sep-athletisme.clubeo.com

» SEP Gymnastique

Présidé par Jean-Pierre Roux

Activités proposées : gymnastique d'entretien, step, Zumba, stretching, cours de pilates.

Âge : de 16 à 77 ans

Lieu d'entraînement : Espace des Arts, 144 avenue Jean-Jaurès (studio de danse ou salle Mozart)

Horaires

Lundi : 9h15-10h15 ; 18h-21h

Mardi : 9h15-13h15 ; 19h-20h

Mercredi : 18h15-20h15

Jeudi : 18h15-21h15 ; de 18h15 à 19h15 : Zumba

Vendredi : 9h15-13h15 ; 19h-21h

Cotisations

125 € par an (paiement en deux fois possible)

Pour une inscription après le 1^{er} novembre, 130 €

Inscription de septembre à janvier ou de février à juin : 80 €

Pour les Seniors (+ de 60 ans) groupe du matin : 117€

Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Inscriptions

Lors du forum des associations, le dimanche 8 septembre, ou auprès des professeurs. Un cours d'essai gratuit.

Documents à fournir

un certificat médical

un bulletin d'inscription

un chèque libellé à l'ordre du SEP ATHLETISME

deux photos d'identité

une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent

Contacts : Isabelle (à partir de 20h).

Tél. : **06 88 68 24 41**

Sophie Duca (lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 9h30 à 12h)

Tél. : **01 48 47 86 60**

» SEP Basket-ball

Présidé par Nathalie Anicet

Âge : 5 ans à Senior

Lieux d'entraînement : salle de Sports Lino Ventura et gymnase Léo Lagrange

Cotisations

Le montant des cotisations est compris entre 125 € et 170 €, selon les catégories.

Tarif réduit pour les filles.

Inscriptions (en septembre)

Au stade Léo Lagrange :

mercredis 4 et 11 septembre de 14h à 19h.

Contact : Nathalie Anicet

Tél. : **06 60 33 29 00**

(entre 20h et 21h ou par SMS)

Courriel : sepbasket@yahoo.fr

Site Internet : sep-basketball.clubeo.com

SEP Cyclisme

Présidé par Jean-Paul Travaillé

Accueil des cyclistes garçons et filles à partir de 18 ans, section route et de 8 à 14 ans pour la section VTT.

Lieux d'entraînement : les routes d'Ile de France pour les adultes, les pistes le long du Canal de l'Ourcq et les bois du Parc de la Poudrerie pour le VTT, tous les mercredis de 14h à 16h.

La section se réunit le premier lundi de chaque mois de 19h à 21h à la Salle de Sports Lino Ventura.

Cotisations

Adhésion adultes : 100 € plus le prix de la licence ; jeunes : 50 € licence comprise.

Inscriptions : Toute l'année

Contact : Jean-Paul Travaillé

Tél. : **06 64 27 69 63**

Site Internet : www.teamcyclistesep.fr

SEP Football

Présidé par Layachi Boudier

Âge : de 6 à 77 ans

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange

Cotisations

Pour les garçons et les féminines : 200 €

Inscriptions

Le mercredi 4 septembre de 14h à 17h

Les horaires d'entraînements seront communiqués sur le site Internet du SEP Football, à partir du mois

de septembre. <http://sep-football.footeo.com/>

Contact : Redouane Merhoum Tél. : **06 27 99 87 74**
de 14h à 19h.

SEP Pétanque

Présidé par David Batista

Âge : à partir de 5 ans

Lieu d'entraînement : stade Léo Lagrange

Cotisations

Gratuite pour les enfants jusqu'à la catégorie Cadet. 50 € pour les seniors et féminines. 10 € pour les juniors.

Inscriptions

Début décembre de chaque année.

Documents à fournir

le bulletin d'inscription à remplir

certificat médical d'aptitude

une photo d'identité (pour les nouveaux adhérents)

Contact : Tél. : **01 48 47 89 14**

ou **06 20 12 60 33** après 17h.

Courriel : batista.david@hotmail.com

Site Internet : <http://blogpetanque.com/scppetanque>

SEP Judo

Présidé par Abdelkader Ouchenir

Directeur technique : Thierry Rodrigues

(6^{ème} Dan titulaire du DESJEPS, Juge Kata et arbitre national)

Activités proposées

Eveil-judo (dès 4 ans), judo enfants (dès 6 ans),

jujitsu (ados-adultes), taïso (gymnastique de la

forme), kendo (ados-adultes), sport Chanbara (dès 4 ans).

Self-défense (ados-adultes-débutants, tout public).

Karatédo Shotokan (à partir de 10 ans)

Lieu d'entraînement

Dojo Michel Declève

7, allée de Berlin (entrée par le 3, parking de la Salle de Sports Lino Ventura)

Cotisations annuellesEveil-Judo : 160 €*
Taïso : 160 €*
Ceinture Noire : 160 €*
Judo, Jujitsu, sport Chanbara
(enfants de 6 à 14 ans) : 180 €*
Judo, Jujitsu, Kendo, sport Chanbara
(Ados-adultes) : 200 €*
* + Licence FFJDA (assurance SMACL incluse) : 40€
Karatedo Shotokan (à partir de 10 ans, ados-adultes,
débutants et confirmés) : cotisation annuelle 202 €*
*+ Licence FFKAM : 38 €
Tarifs dégressifs pour le même foyer fiscal et pour
toutes les activités.**Divers**Parking, salle de musculation pour les adhérents,
Sauna (Finlandais) entraînements de masse avec des
clubs amis, animations diverses.**Inscriptions**Permanences dès le mercredi 4 et le samedi 7
septembre 2019.**Documents à fournir :**

fiche d'inscription à remplir (voir sur le site)

Licence-assurance à signer

une photo d'identité du pratiquant

une enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent

un certificat médical d'aptitude à la pratique de ...

du(en compétition pour les combattants)

Contact : SEP Judo - Karatedo Shotokan**Site** : www.sep-judo.fr**Téléphones :****Bureau du club** : 01 41 55 03 24 (avec répondeur)**Portable du club** : 06 58 75 80 96**Direction technique** : 06 63 65 61 40**Renseignements Karatedo** : 06 16 02 73 18**Courriel** : contact.sepj@gmail.com**» SEP Tennis**

Présidé par Mireille Briand

Loisir et compétition

Âge : à partir de 4 ans**Lieu d'entraînement**

stade Léo Lagrange – Club House

4 terrains couverts (2 en dur et 2 en terre battue),
2 découverts (quick)**Cotisations**À partir de 180 € pour les enfants et de 240 € pour
les adultes. Possibilité de paiement en plusieurs fois ;
chèques, espèces, chèques vacances et coupons
sports.Remise famille dès la 2nde personne de la même
famille. Remise fidélité à partir de la 3^{ème} année
consécutive.**Inscriptions**A partir du 26 août : les lundis, mardis et jeudis de
17h à 21h. Les mercredis de 13h à 18h. Les samedis
de 10h à 16h. Le dimanche 8 septembre, pendant le
Forum des associations.Fiches d'inscriptions (tarifs et créneaux) à
télécharger en 1^{ère} page sur le site du club :www.tennispavillons.fr**Documents à fournir**

Certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis

Justificatif de domicile pour les Pavillonnais

Contact : Dalibor Spasojevic (Directeur Sportif)**Tél** : 06 19 02 09 10**Courriel** : contactseptennis@gmail.com**Site** : www.tennispavillons.fr**» SEP Tennis de table**

Présidé par Cédric Bedouet

Âge : à partir de 7 ans**Lieu d'entraînement** : salle située dans la cour de
l'école Jean Macé, 53 avenue Arsitide-Briand**Cotisations**

Adultes : 155 € / Jeunes : 145€ / Féminines : 75 €.

½ tarif à partir du 3^{ème} membre d'une même famille.

Cotisation annuelle Ping Famille dimanche :

60 € jusqu'à 3 personnes d'une même famille.

Supplément 15 € par personne supplémentaire. ½
tarif à partir du 3^{ème} adhérent d'un même foyer fiscal,
sauf féminines et Ping famille.En plus de la cotisation, supplément en cas de
participation aux compétitions individuelles de 30 €
à 42 € selon la catégorie.

Inscriptions

Demi-journée portes ouvertes, le samedi 14 septembre de 14h à 18h dans la salle du club.

À partir du 9 septembre, aux horaires d'ouverture de la salle dans la semaine.

Horaires des entraînements et des séances libres :

à partir du 9 septembre (à titre indicatif, peuvent être modifiés ou supprimés en fonction des effectifs)

- Jeunes : mercredi de 16h à 17h30 et de 17h30 à 19h, samedi de 10h30 à 12h.
- Seniors : mercredi de 19h à 20h30 (débutants / loisirs) et de 20h30 à 22h (compétiteurs).
- Séances libres : lundi à partir de 19h30, mardi et jeudi selon disponibilités
- Ping famille : 2 dimanches par mois, de 10h à 13h.

Contact : Francis Boulogne (secrétaire)

Tél. : **06 26 95 46 89** / Courriel : ttsep@yahoo.fr

Site Internet : www.septennissetable.clubeo.com

» Badminton Club Pavillonnais et Raincéens 93

Présidé par Axel Berger

Activité : Badminton Loisirs et compétitions

Minibads à partir de 6 ans - Ecole jeunes de 10 à 17 ans - Entraînements adultes, découverte, loisirs et compétitions.

Lieux d'entraînement : Salle de Sports Lino Ventura et gymnase Léo Lagrange.

Le Raincy : gymnase omnisport (piscine)

Horaires

Détail des horaires et lieux d'entraînement communiqués lors de l'inscription.

Cotisations : Consultables sur le site Internet :

www.bcpr93.fr

Inscriptions

Dossier à retirer sur place ou à télécharger sur le site du club.

Remise des dossiers lundi et mercredi de 18h à 22h

à la salle de Sport Lino Ventura.

Samedi de 13h30 à 18h au stade Léo Lagrange.

Contact : Adultes : **06 10 62 41 27**

Jeunes : **06 75 73 39 56**

Page Facebook – BCPR 93

Courriel : bad.bcpr93@gmail.com

Site Internet : www.bcpr93.fr

» Les quilleurs d'élite

Présidé par Fabien Mignot

Activité : Möllkky

A partir de 5 ans

Lieu d'entraînement : Stade Léo Lagrange (terrain stabilisé)

Cotisation annuelle : 15 €

Horaires :

le samedi de 10h à 12h et occasionnellement le mercredi de 17h à 20h

Inscriptions lors des entraînements ou sur le site.

Contacts

Fabien Mignot, Président : **06 30 28 44 63**

Linda Khelifi, secrétaire : **06 61 90 14 80**

Courriel : lesquilleursdelite@hotmail.com

Facebook : Les Quilleurs d'Elite Möllky Club des Pavillons-sous-Bois

» Yogaminad's

Présidé par Virginie Perbal

Activités : cours de yoga

Lieu d'entraînement :

Dojo Michel Declève le jeudi de 18h30 à 21h30

Cotisations

Adhésion à l'association : 5 €

250 € pour les adultes (1h30 par semaine) à l'année ou 90 € au trimestre.

Inscriptions

Aux horaires des cours

Début des cours : 26 septembre 2019

Contacts : Catherine Le Gallo

Tél. : **06 12 54 17 16**

Courriel : catherine.legallo@sfr.fr



Mairie des Pavillons-sous-Bois
Place Charles-de-Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 75 75
mairie@lespavillonssousbois.fr
www.les-pavillons-sous-bois.fr